

REVUE SEMI-ANNUELLE – DÉCEMBRE 2022

Prix de détail

Le prix de détail moyen de l'essence ordinaire pour l'ensemble du Québec se situe à 178,4 ¢/litre pour l'année 2022, soit une augmentation de 33,8 % par rapport à la moyenne de 2021. Les prix les plus bas ont été observés au début de l'année tandis que les prix les plus élevés ont été observés en juin (jusqu'à 223,6 ¢/litre à Montréal). Le prix de détail moyen de la Capitale-Nationale a été plus élevé qu'à Montréal et que pour l'ensemble du Québec.

Tableau 1 : Prix de détail de l'essence ordinaire (¢/litre)

	Moyenne 2021	Moyenne 2022	Plus bas	Jour/Semaine	Plus haut	Jour/Semaine	Variation entre 2021 et 2022
Montréal	137,2	179,3	144,9	2022-12-13	223,6	2022-06-07	30,7%
Capitale-Nationale	135,7	180,6	149,3	2022-01-03 et 2022-01-04	223,1	2022-06-14	33,1%
Ensemble du Québec	133,3	178,4	148,0	2022-01-03	221,2	2022-06-06	33,8%

* 2021 : moyenne de 51 semaines (aucune donnée pour la semaine du 27 décembre 2021); 2022 : moyenne de 52 semaines

Source : Régie de l'énergie

Indicateur quotidien du coût d'acquisition (IQCA)

De manière générale, l'Indicateur quotidien du coût d'acquisition (IQCA) estime les coûts que doit supporter un détaillant pour vendre de l'essence au détail. La Régie calcule l'IQCA tous les jours ouvrables, sur la base du prix à la rampe de chargement le plus bas à la fermeture des marchés de la veille, à Montréal, auquel elle ajoute les taxes et le coût de transport minimum¹.

Seul l'IQCA du vendredi sert de référence en regard d'une éventuelle présomption de pratique abusive pour l'application de l'article 67 de la [Loi sur les produits pétroliers](#)². L'IQCA du vendredi est une balise qui permet un recours légal pour un détaillant qui soupçonne un autre détaillant de pratique déloyale en vendant de l'essence à un prix inférieur à son prix coûtant. Un détaillant d'essence qui se sent lésé par un autre détaillant peut mettre ce dernier en demeure d'ajuster ses prix. Lorsque la situation perdure, le commerçant peut déposer à la Régie une demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation dans l'IQCA du vendredi, pour une période et une zone déterminée.

En 2022, la Régie a reçu 269 copies de telles mises en demeure, pour différents territoires au Québec, comparativement à 901 pour 2021. Actuellement, la Régie n'est saisie d'aucune demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation dans l'IQCA du vendredi.

Pour 2022, l'IQCA du vendredi moyen pondéré est de 166,6 ¢/litre pour l'ensemble du Québec, soit une augmentation de 31,5 % par rapport à 2021. L'indicateur a même atteint les 209,7 ¢/litre en moyenne en juin.

Tableau 2 : Indicateur quotidien du coût d'acquisition du vendredi (¢/litre)

	Moyenne 2021	Moyenne 2022	Plus bas	Semaine	Plus haut	Semaine	Variation entre 2021 et 2022
Montréal	129,7	169,5	138,4	2022-12-12	212,7	2022-06-13	30,7%
Capitale-Nationale	126,5	166,4	135,3	2022-12-12	209,6	2022-06-13	31,6%
Ensemble du Québec	126,7	166,6	135,5	2022-12-12	209,7	2022-06-13	31,5%

* 2021 : moyenne de 51 semaines (aucune donnée pour la semaine du 27 décembre 2021); 2022 : moyenne de 52 semaines

Source : Régie de l'énergie

Marge brute de détail estimée

La marge brute de détail estimée (la marge brute) offre une indication du montant qui permet à un détaillant de couvrir ses coûts d'exploitation et de générer son bénéfice net. Elle correspond à la différence³ entre les moyennes du prix de détail et de l'IQCA du vendredi. Pour l'ensemble du Québec, la marge brute moyenne est de 10,3 ¢/litre en 2022, soit une augmentation de 81,2% par rapport à la marge brute de 2021 (5,7 ¢/litre). Elle représente 6,6 % du prix de détail, alors qu'en 2021 cette proportion était de 4,9 %. Dans la Capitale-Nationale, le niveau de la marge brute par rapport au prix de détail est le plus élevé

¹ Dans le cadre d'un exercice de simplification des processus, en 2021, la Régie a cessé de publier le *Prix minimum estimé* (PME) qui était affiché sur son site internet tous les vendredis, puisque l'IQCA du vendredi présente les mêmes informations.

² RLRQ, c. P-30.01.

³ Prix pondérés et excluant les taxes.

au Québec et est passé de 7,0 % en 2021 à 8,1 % en 2022. Pour sa part, le niveau de la marge brute de Montréal a légèrement augmenté, passant de 5,2 % à 5,3 %.

Tableau 3 : Estimation du niveau de la marge au détail de l'essence en comparaison avec le prix de détail (% , sans les taxes)

	Moyenne 2021	Moyenne 2022	Plus bas	Semaine	Plus haut	Semaine	Variation entre 2021 et 2022
Montréal	5,2%	5,3%	0,5%	2022-11-28	13,2%	2022-03-07	2,1%
Capitale-Nationale	7,0%	8,1%	3,6%	2022-03-14	14,3%	2022-03-07	15,7%
Ensemble du Québec	4,9%	6,6%	3,6%	2022-01-03 et 2022-01-24	13,2%	2022-03-07	34,5%

* 2021 : moyenne de 51 semaines (aucune donnée pour la semaine du 27 décembre 2021); 2022 : moyenne de 52 semaines

Source : Régie de l'énergie

Prix minimal à la rampe de chargement de Montréal

Le *Prix minimal à la rampe de chargement* (PMRC) de Montréal représente le coût d'acquisition du produit par les détaillants, en plus de donner une indication du prix de gros du carburant. Le PMRC moyen, à la fermeture des marchés du jeudi et servant au calcul de l'IQCA du vendredi, est passé de 80,2 ¢/litre en 2021 à 114,8 ¢/litre en 2022, soit une hausse de 43,1%.

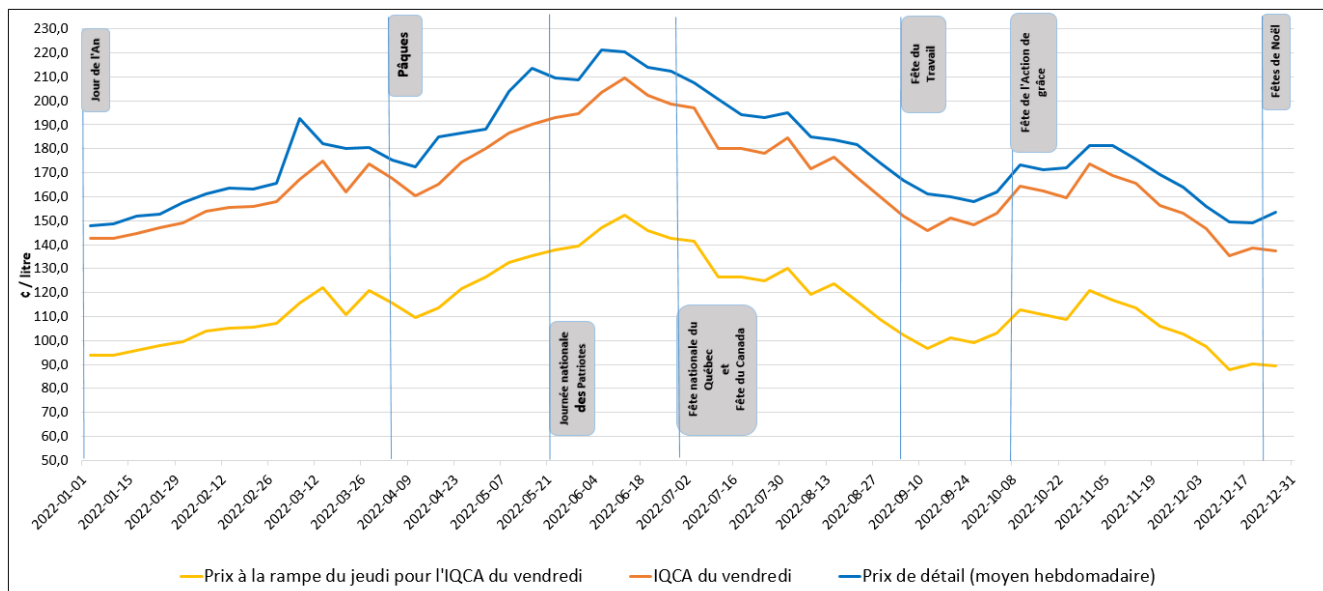
Volumes

Selon les données de la Régie⁴, 7 570 millions de litres d'essence ont été vendus au Québec en 2021, comparativement à 7 155 millions de litres en 2020, soit une augmentation de 5,8 %. Les quantités de diesel distribué au Québec ont été de 4 090 millions de litres en 2021 contre 3 973 millions de litres en 2020, soit une augmentation de 2,9 %.

Prix du mazout léger

Le prix moyen du mazout léger destiné au chauffage résidentiel, pour la saison 2022-2023 est, jusqu'à présent, de 182,6 ¢/litre pour l'ensemble du Québec. Il s'agit d'une augmentation de 41,9 ¢/litre, soit 29,8 % de plus que le prix moyen enregistré pour la saison de chauffage complète 2021-2022, où le prix moyen était de 140,7 ¢/litre.

ESSENCE ORDINAIRE
ÉVOLUTION DES PRIX POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022



Enfin, en 2022, la Régie a publié un [Avis au ministre sur le niveau des prix de vente au détail de l'essence au Québec](#), démontrant que malgré les perturbations géopolitiques internationales découlant du conflit entre l'Ukraine et la Russie, les marges de détail estimées se stabilisent à un niveau moyen près de la tendance historique des cinq dernières années.

L'ensemble de la documentation relative à la surveillance des prix des produits pétroliers ayant permis cette revue annuelle est disponible sur le site internet de la Régie de l'énergie à l'adresse: http://www.regie-energie.qc.ca/energie/petrole_tarifs.php

⁴ Données 2022 relatives au calcul de la Quote-part annuelle payable au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles incluant les modifications de déclarations après l'établissement des taux.